

Protocole Médecine d'Urgences Procédure Sécurisation d'un prélèvement sanguin en attente d'envoi (pour tout type de prélèvement) Service émetteur : Service des Urgences Purpan Pôle : Médecine d'Urgences Version : 2 Date d'application : 11/2023

I - OBJET DU DOCUMENT:

Sécurisation d'un prélèvement sanguin

Pour tout type de prélèvement

Vérifier l'identité du patient

L'étiquetage du tube doit se faire :

après le prélèvement en confrontant l'identité présente sur l'étiquette

- à celle que le patient aura déclinée
- à défaut, à celle qui sera présente sur différentes sources d'information (bracelet d'identification, papiers d'identité : passeport, carte de séjour, CI, voire famille...)
- attention aux usurpations d'identité

Rédigé par : V. COSTES Cadre de santé « Qualité et gestion des risques » Pôle Médecine d'Urgences

Vérifié par : Dr S. MARTINEZ Responsable Service Hémovigilance-CHU Toulouse



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service des

Urgences Purpan

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 2

Date d'application: 11/2023

Procédure Sécurisation d'un prélèvement sanguin en attente d'envoi (pour tout type de prélèvement)

Cas Particulier : groupage

SRI

Rechercher sur SRI s'il existe un groupage du patient.

Si oui — imprimer le résultat (si besoin)

Si non — faire un prélèvement pour une 1 détermination de groupage

Contrôler Sécuriser Transfuser

Le prélèvement doit être fait sur un tube EDTA de 7 ml (violet)

Rédigé par : V. COSTES Cadre de santé « Qualité et gestion des risques » Pôle Médecine d'Urgences

Vérifié par : Dr S. MARTINEZ Responsable Service Hémovigilance-CHU Toulouse



Protocole Médecine d'Urgences Procédure Sécurisation d'un prélèvement sanguin en attente d'envoi (pour tout type de prélèvement) Service émetteur : Service des Urgences Purpan Pôle : Médecine d'Urgences Version : 2 Date d'application : 11/2023

Utilisation obligatoire d'une poche bleue pour sécuriser le prélèvement

Décisions en accord avec les Médecins Urgentistes

- les prélèvements en attente d'envoi sont rassemblés dans une poche bleue, scellée et porteuse de l'étiquette patient
- pour les patients susceptibles d'avoir besoin d'une transfusion,
 la première détermination est prélevée aux urgences et la seconde sera prélevée dans le service qui va accueillir le patient sauf si urgence transfusionnelle
- Dans le cas d'urgence transfusionnelle,
 2 prélèvements à 2 moments différents

Après chaque prise en charge d'un patient, l'IDE sort du box avec la poche bleue scellée et porteuse de l'étiquette patient, cette poche scellée nominative est stockée au HUB, en attente de l'envoi.

GROUPAGE



Le non-respect de l'une de ces étapes peut aboutir à un évènement indésirable grave pour le patient (choc ABO, hémolyse, décès...)

Procédure dérogatoire : « dans le contexte des urgences et seulement dans ce cas-là » Pour rappel, les bonnes pratiques de prélèvements sont d'envoyer directement les tubes après étiquetage.

Rédigé par : V. COSTES Cadre de santé « Qualité et gestion des risques » Pôle Médecine d'Urgences

Vérifié par : Dr S. MARTINEZ Responsable Service Hémovigilance-CHU Toulouse



Protocole Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service des

Urgences Purpan

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 2

Date d'application: 11/2023

Procédure
Sécurisation d'un prélèvement sanguin
en attente d'envoi
(pour tout type de prélèvement)

II - DOMAINE D'APPLICATION:

Service des Urgences de Purpan

III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires.

A prescrire : ☐ Médecin A prélever ☐ IDE, ☐ IADE

IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE:

- -Arrêté du 15 mai 2018 fixant les conditions de réalisation des examens de biologie médicale d'immunohématologie érythrocytaire
- -Instruction n° DGS/PP4/DGOS/PF2/2021/230 du 16 novembre 2021 relative à la réalisation de l'acte transfusionnel.

V-DOCUMENTS ASSOCIES:

VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS:

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
N° version	Date	Nature des modifications
1	07/2023	Création
2	11/2023	MAJ

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2026

Rédigé par : V. COSTES Cadre de santé « Qualité et gestion des risques » Pôle Médecine d'Urgences

Vérifié par : Dr S. MARTINEZ Responsable Service Hémovigilance-CHU Toulouse